

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATTE
DU 10 FEVRIER 2020 à 19H30

Présents : ABRIC Jean-Philippe, BAZZOLI Yvan, BAZZOLI Maryse, BERNARD Daniel, BUISSON Nicole, BUTEZ Marie-Laure, CLAUDEPIERRE Bernard, DEYGAS Marie-Christine, DORLY Dominique, FAVETTO Jean-Pierre, KARA Nathalie, LOUET Isabelle, MARCHAND Gilbert, MIETON Mickaël, PAIN Joseph, PELERIN Gérard, PINET Martine, ROUX André.

Pouvoirs : VAYSSIERE Agnès ayant donné pouvoir à BERNARD Daniel

Secrétaire de séance : BUTEZ Marie-Laure

ORDRE DU JOUR

- 2020-006: Convention tripartite entre le Département de l'Isère, le Syndicat des Energies de l'Isère (SEDI 38), et la commune de Chatte-Modalités de financement travaux d'extension du réseau pour alimentation local NRO
- 2020-007: Acquisition foncière d'un terrain et de la maison DA FONSECA, située 425 Grande Rue, parcelle cadastrée B 817.
- 2020-008 : Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées 2019.

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité, sur proposition du Maire :

- d'**APPROUVER** la convention tripartite entre le Département de l'Isère, le Syndicat des Energies de l'Isère (SEDI 38) et la commune de Chatte concernant les modalités de financement des travaux d'extension du réseau pour l'alimentation du local Nœud de Raccordement Optique (NRO) situé à côté du Centre Nautique de Chatte. Par la signature de cette convention, Le Département de l'Isère s'engage à payer une participation financière afférente à ce projet au SEDI 38, maître d'ouvrage délégué pour la commune de Chatte.
- d'**ACQUERIR** la parcelle cadastrée B 817 et la maison située 425 Grande Rue à CHATTE, appartenant à M. Benjamin DA FONSECA au prix négocié de 120 000 euros maximum et de prendre en charge les frais d'actes notariés et de diagnostic immobilier.
- d'**APPROUVER** le rapport 2019 de la CLECT approuvant le montant des charges transférées au titre des médiathèques tête de réseaux de Vinay et Saint-Marcellin.

La séance est levée à 20 heures 00 minute.

Le Maire
André ROUX